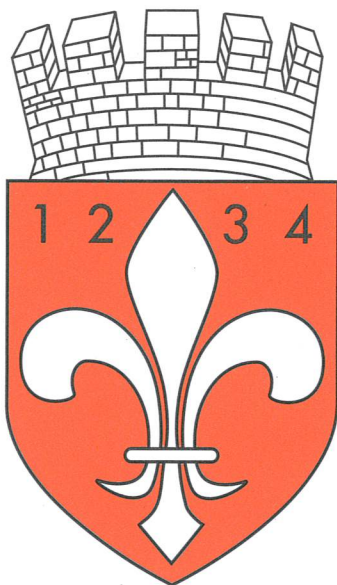


Petit guide des déchets



Commune de Saint-Prex

Gestion des déchets

Tous les ménages doivent utiliser les sacs taxés blancs officiels pour les ordures ménagères et les déchets incinérables de moins de 60 cm. Ils doivent être déposés dans les conteneurs enterrés. Les sacs poubelles noirs ou transparents ne sont pas admis.



Saint-Prex – tous ensemble pour un village propre

Les espaces publics, les bords de route, les terrains de sport, les forêts, les champs, les vignes, les cours d'eau ne sont pas une poubelle.

Contribuez à conserver le charme de notre commune.

STOP à l'abandon de déchets sauvages.

Chaque déchet a sa place !

Ne jetez pas de déchets dans les WC, la station d'épuration n'est pas conçue pour les éliminer

Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains

Ce principe a été introduit le 1^{er} novembre 1997 dans la loi fédérale de Protection de l'Environnement [LPE].

1 sac - 1 couleur - 1 prix - 1 région

La Commune de Saint-Prex s'est dotée d'outils pour la mise en application de cette loi avec :

- le règlement communal sur la gestion des déchets adopté par le Conseil communal dans sa séance du 31 octobre 2012 ;
- la directive communale sur la gestion des déchets, édictée par la Municipalité. Celle-ci peut être revue, selon les besoins ;
- l'annexe 1 au règlement concernant la directive de calcul et d'encaissement de la taxe forfaitaire, ainsi que de la taxation des entreprises ;
- l'annexe 2 au règlement concernant la directive relative à l'allègement de la taxe.

Où trouver ces sacs poubelles ?

- dans toutes les grandes surfaces de la région
- dans de nombreux petits commerces
- à l'administration communale

au prix officiel du concept régional (TVA comprise) de:

17 litres	1 rouleau de 10 sacs	Fr. 10.--
35 litres	1 rouleau de 10 sacs	Fr. 19.50
60 litres	1 rouleau de 10 sacs	Fr. 38.--
110 litres	1 rouleau de 5 sacs	Fr. 30.--

Les sacs taxés de 110 litres doivent être impérativement déposés à la déchèterie.

Que doit contenir un sac poubelle officiel ?

Le sac ne doit contenir que des matières incinérables non recyclables :

- *berlingots de lait, de jus d'orange, etc. en carton plastifié*
- *emballages et petits objets en plastique non recyclables, tels qu'emballages de viande, de légumes, etc.*
- *bouteilles en plastique vides ayant contenu des produits toxiques*
- *papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier de ménage, etc.*
- *couches-culottes, serviettes, tampons hygiéniques, etc.*
- *produits d'hygiène, tels que nettoie-oreilles, lingettes, etc.*
- *textiles hors d'usage ou souillés*
- *sacs d'aspirateurs*
- *le polystyrène expansé (Sagex)*
- *déchets composites, tels que les emballages, les objets composés de matières diverses indissociables, les déchets de chips et bonbons, etc.*

Source: www.vaud-taxeausac.ch

Privilégier le retour dans les commerces,

car ils ont l'obligation de reprendre gratuitement
les produits similaires à ceux mis en vente:

- les appareils électriques et électroniques (de loisirs, électroménagers, informatiques, ludiques, etc.)
- les piles, accumulateurs
- les médicaments (selon les règles propres à chaque officine)
- le PET (uniquement bouteilles de boissons)
- le PEHD (bouteille de lait)
- les bouteilles en plastique vides **sans classe de toxicité**: exemple, bouteilles de vinaigre, d'huile, de lessive, de shampoing, de gel douche, etc.
- les peintures, colles, solvants
- les ampoules économiques
- les capsules Nespresso
- les pneus et composants de cycles et véhicules sont repris par les commerces spécialisés, **moyennant le paiement d'une taxe d'élimination**.

Source: www.vaud-taxeausac.ch

Déchèterie du Glapin

Horaires d'ouverture:

Lundi : fermé

Mardi de 13h00 à 17h00

Mercredi de 13h00 à 19h00

Jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00

Samedi de 8h00 à 16h00 non-stop

Liste des déchets collectés à la déchèterie pour les ménages

- Branches et produits de taille (= déchets ligneux)*
- Déchets pierreux ménagers (max. 50 litres) (= déchets inertes : faïence, porcelaine, pot de fleur, carrelage, etc.). **Attention, les objets contenant de l'Eternit ne sont pas admis à notre déchèterie.**
- Ordures ménagères en sacs officiels de 110 litres
- Vieux vêtements (en sac quelconque fermé. Pas en vrac)
- PET
- Carton (benne avec compacteur)
- Papier
- Fer et aluminium
- Bois
- Déchets encombrants d'un diamètre de plus de 60 cm
- Verre trié (benne pour trois couleurs)
- Déchets compostables* : restes de repas, déchets organiques, gazon et feuilles mortes
- Flaconnages plastiques sans classe de toxicité
- Capsules de café
- Huiles minérales
- Huiles végétales
- Ampoules électriques et tubes fluorescents
- Piles
- Produits toxiques (acides, antiparasitaires, batteries de véhicules, encres, peintures, produits chimiques, produits photos, solvants, produits absorbants souillés)
- OREA (Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques)

***La quantité maximale admise doit correspondre à celle produite par un ménage moyen. Pour tous les déchets, cela doit correspondre, au maximum, au volume d'un coffre de voiture, soit 1 m³.**

Autre solution pour les propriétaires de jardin : le compost

C'est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des champignons microscopiques, des bactéries, etc. en un produit comparable à l'humus et utile à l'agriculture et au jardinage.

Que peut-on composter ?

- Les **déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fruits et légumes abîmés, etc.
- Les **déchets de jardin** : tailles, branches, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, fanes de légumes, etc.

Comment composter ?

Tout d'abord, évitez de placer votre composteur à proximité de la maison de votre voisin! Réduire les gros éléments (branchages par exemple), mélanger les différents déchets pour éviter les couches homogènes, ajouter un peu de terre, surtout au début, pour enrichir le compost en micro-organismes, remuer de temps en temps pour favoriser le processus et arroser en période sèche. Source: www.strid.ch

Nouveauté ! Afin de permettre à tous les ménages de notre commune d'évacuer régulièrement leurs déchets végétaux de cuisine, une ancienne poubelle de ville a été installée à l'entrée extérieure de la déchèterie. Ainsi, les déchets de cuisine peuvent dorénavant être déposés dans ce contenant en dehors des horaires officiels de notre structure communale. Nous relevons que pour des questions de volume, cette poubelle n'est pas destinée à recueillir les déchets végétaux de jardin.

Elimination des déchets des entreprises

Toutes les entreprises individuelles et les personnes morales ayant leurs sièges et/ou leurs activités à Saint-Prex sont soumises à la "taxe annuelle forfaitaire entreprise" et ce, afin de participer au financement des infrastructures communales selon le principe de la mise à disposition.

Sur cette base, l'accès aux conteneurs enterrés installés sur l'ensemble du territoire est permis aux entreprises selon les mêmes conditions que pour les ménages, soit déchets autorisés mis dans des sacs taxés de 17, 35 ou 60 litres.

De plus, les entreprises sont autorisées à déposer à la déchèterie communale **uniquement les déchets valorisables suivants : le verre, le papier, le carton, les métaux ménagers, les piles, les capsules en aluminium, le PET et la ferraille**. Le volume admis par élimination doit correspondre à un coffre de voiture, soit au maximum 1 m³.

L'accès à la déchèterie pour les entreprises ne peut se faire que du mardi au vendredi, selon les horaires officiels, **mais en aucun cas le samedi**.

Pour tous les autres déchets ou pour des déchets spécifiques ou en grande quantité, l'élimination doit se faire selon les filières officielles, en passant un partenariat avec une entreprise spécialisée par exemple.

Taxes forfaitaires

En plus de l'utilisation des sacs taxés, chaque habitant, de plus de 18 ans et de moins de 80 ans, doit s'acquitter d'une taxe annuelle forfaitaire de Fr. 180.- maximum, ajustable chaque année, en fonction de l'évolution du tri et de la quantité des déchets. Pour 2019, le montant est de Fr. 108.-.

Les habitants de moins de 18 ans et de plus de 80 ans sont exemptés de la taxe forfaitaire.

Des allègements de cette taxe sont prévus pour les personnes dans le besoin selon les directives de l'annexe 2 du règlement.

Des sacs sont remis gratuitement pour les naissances, les jeunes enfants et les personnes incontinentes, selon les règles indiquées dans l'annexe 2 du règlement.

Comme mentionné plus haut, une "taxe annuelle forfaitaire entreprise" est facturée chaque année et ce, afin de participer au financement des infrastructures communales selon le principe de la mise à disposition. Le montant maximum facturable est de Fr. 300.-. Pour 2019, le montant est de Fr. 180.-.

Cette taxe, facturée au début de l'année, est due pour l'année entière, même en cas de déménagement ou de cessation d'activité.

Une exonération de celle-ci peut être accordée selon les principes indiqués dans l'annexe 1 du règlement communal sur la gestion des déchets.

Sanctions

Les personnes ne respectant pas le règlement sur la gestion des déchets et ses annexes et directives seront sanctionnées.

L'amende correspond à 100 fois le prix du sac, au maximum Fr. 500.– ou Fr. 1'000.– en cas de récidive.

Une amende de Fr. 200.–, ou Fr. 1'000.– en cas de récidive, sanctionnera les dépôts sauvages d'ordures en pleine nature.



L'A, B, C, Déchets

Que faire des déchets ? Où les acheminer ? Que deviennent-ils ?

Réutiliser plutôt que jeter / Recycler plutôt qu'éliminer...

Les meilleurs déchets, les moins coûteux ?

Ceux que l'on évite d'acheter...

Les 5 gestes utiles des déchets

Réduire le suremballage (laisser les emballages dans les commerces)

Réutiliser les vêtements en offrant, échangeant

Remplacer les toxiques par du savon

Réparer les appareils, les meubles

Recycler en dernière étape

Retour aux points de vente

Les points de vente ont l'obligation légale de reprise (PET, PE, OREA (appareils électriques et électroniques), piles, etc.). Privilégier le retour aux points de vente permet de diminuer les coûts de gestion des déchets pour votre Commune.

Votre Commune vous en remercie

***Travaillons ensemble pour réduire le coût
d'élimination de nos déchets.***

A

Aluminium de ménage

Canettes, barquettes, feuilles d'emballage, moules, etc.

(test de l'aimant: n'est pas attiré)

«**Aluminium**» ou «**Aluminium - Fer blanc**» à la déchèterie, points de collecte, retour aux points de vente

L'aluminium peut être recyclé indéfiniment, en économisant jusqu'à 95% d'énergie et en limitant la consommation de minerai (bauxite).

Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières

Ampoules à basse consommation

(économique, fluocompacte)

Retour aux points de vente à privilégier, déchèterie

La poudre de mercure est récupérée, le verre et les composants électriques sont recyclés.

Ampoules à incandescence, halogène

Sac poubelle officiel

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Animaux morts

Centre de collecte de Penthaz

Incinération spécifique

Appareils électriques et électroniques de tous genres

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

Appareils électroménagers

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates

Assiettes

(faïence, porcelaine)

«**Inertes**» à la déchèterie

Décharge pour matériaux inertes.

B

Balayures de cour, de ménage

Sac poubelle officiel, Compost privé

Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Batteries

Retour aux points de vente, Local «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Les différents composants, dont les matériaux lourds, sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !

<u>Béton</u> en petites quantités	«Inertes » à la déchèterie (max. 50 litres)	Décharges pour matériaux inertes.
<u>Berlingots</u> (alimentaires)	Sac poubelle officiel	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Bidons en plastique vides</u>	Flaconnage à la déchèterie, sacs prévus à cet effet	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance. <i>Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci de nous aider à contenir les coûts en laissant dans le sac poubelle les incinérables qui y entrent!</i>
<u>Bois aggloméré, contreplaqué</u> (petits volumes)	«Bois » à la déchèterie	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Bois de démolition</u>	<i>Faire reprendre par l'entreprise des travaux</i>	
<u>Boîtes de conserve</u>	«Aluminium – Fer blanc» à la déchèterie	La tôle d'acier est recouverte d'une fine couche d'étain. Le recyclage permet de récupérer ces deux composantes et d'économiser jusqu'à 60% d'énergie.
<u>Bouteilles, flacons, bocaux en verre</u>	«Verre» selon la couleur à la déchèterie, points de collecte	Refonte en de nouveaux récipients en verre; recyclage en produit isolant.
<u>Bouteilles de boisson (PET)</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, conteneur «PET» à la déchèterie, points de collecte</i>	Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc.). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%.
<u>Bouteilles de lait (PEHD)</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, conteneur à la déchèterie</i>	Le PEHD est pressé en balles et revalorisé dans des produits similaires.
<u>Bonbonnes</u> de mousse à raser	Local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie	Le gaz est vidé et le métal est recyclé.
<u>Bonbonnes de gaz</u>	<i>Retour au point de vente, elles sont consignées</i>	Le gaz est vidé et le métal est recyclé.
<u>Branches</u> (gros diamètre)	<i>Faire reprendre par l'entreprise</i>	

Branches

diamètre maximum 10 cm,
taille d'arbres, haies, buissons

Compost privé, «Compostables» à
broyer à la déchèterie

Le compostage sur place des
déchets de jardins, herbes,
branches et tailles est vivement
conseillé.

Broussailles de jardin

Compost privé, «Compostables» à la
déchèterie

Transformation en engrais naturel.

C

Câbles électriques

Retour aux points de vente à
privilégier, «OREA» à la déchèterie

Les différents composants sont
séparés pour être valorisés sur les
filiales adéquates.

Cadavres d'animaux

Centre de collecte de Penthaz

Incinération spécifique.

Cailloux de jardin

«Inertes» à la déchèterie

Décharge pour matériaux inertes.

Les cailloux de champ sont des déchets
professionnels qui ne sont pas acceptés à
la déchèterie.

Canapés

«Encombrants incinérables» à la
déchèterie

Incinération: production d'énergie
électrique et chauffage à distance.

Canettes en aluminium

«Aluminium» retour aux points de
vente, conteneur à la déchèterie,

L'alu peut être recyclé
indéfiniment, en économisant
jusqu'à 95% d'énergie et en
limitant la consommation de
minerai (bauxite)

Pour faciliter le recyclage et
économiser des frais de transport,
l'aluminium et le fer blanc sont
souvent collectés dans le même
conteneur. Grâce aux nouvelles
technologies, il est possible de
séparer industriellement ces deux
matières

Capsules de café ou de thé en aluminium

Retour aux points de vente,
«Nespresso», contenant ad hoc à la
déchèterie

L'aluminium est séparé du marc
de café (ou le thé) et revalorisé. Le
marc de café (ou le thé) est
composté.

Carrelages, catelles

Faire reprendre par l'entreprise qui
réalise les travaux

Décharges pour matériaux inertes.

Petites quantités **«Inertes»** à la
déchèterie (max. 50 litres).

Cartons (vides et sans sagex, ni papier)

«Carton» à la déchèterie

Réutilisation pour la production de
carton.

Cartouches d'imprimantes

Retour aux points de vente à

Les différents composants sont

	<i>privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Casseroles</u> (inox, fonte)	« Ferraille » à la déchèterie	Refonte pour fabrication de nouveaux objets.
<u>CD</u>	Retour au point de vente	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Cendres de bois, cendres de charbon</u> (froides!)	Compost privé	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Céramiques</u>	« Inertes » à la déchèterie (max. 50 litres)	Décharges pour matériaux inertes.
<u>Chaînes Hi-Fi</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement OREA à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Chaussures</u>	« Vêtements-Chaussures » à la déchèterie	Réutilisation via les associations caritatives.
<u>Chiffons sales de colle, de peinture</u>	Sac poubelle	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Ciment</u> en petites quantités	« Inertes » à la déchèterie (max. 50 lt)	Décharges pour matériaux inertes.
<u>Colles</u>	Local « Déchets spéciaux des ménages (DSM) » à la déchèterie	Traitement adéquat chez CRIDEC.
<u>Congélateurs</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Cuir</u> (sac, ceinture, etc.)	« Vêtements » à la déchèterie, points de collecte	Réutilisation via les associations caritatives.
<u>Cuisinières</u> (électriques ou à gaz)	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

D

<u>Déchets de démolition de murs, dalles armées</u>	À faire éliminer par l'entrepreneur
---	-------------------------------------

Déchets encombrants

Vieux meubles, matelas, moquettes, objets en plastique ou composite d'une grandeur supérieure à 60 cm

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance

Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci de nous aider à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre!

Déchets ménagers compostables

Compost privé ou «**Compostables**» à la déchèterie

Transformation en engrais naturel.

Déchets ménagers compostables crus

(épluchures, fleurs fanées, etc.)

Compost privé ou «**Compostables**» à la déchèterie

Transformation en engrais naturel.

Déchets ménagers incinérables

Papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables de taille inférieure à 60 cm

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Divans

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Duvets, oreillers en plumes

«**Vêtements**» à la déchèterie, points de collecte

Réutilisation via les associations caritatives.

DVD

Retour aux points de vente à privilégier

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

E

Emballages cartons

Vidés (sans sagex, ni papier)

«**Carton**» à la déchèterie

Réutilisation sous forme de carton.

Emballages plastiques agricoles

Privilégier le retour au fournisseur, Déchets d'entreprises

Emballages plastiques ménagers mélangés

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Epluchures de fruits et légumes

Compost privé, «**Compostables**» à la déchèterie

Extincteurs

Retour au magasin, ils sont consignés

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

F

Faïences

«**Inertes**» à la déchèterie (max. 50 lt)

Décharges pour matériaux inertes

Fauteuils

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Fenêtres

Reprise par le fournisseur à privilégier

Tri et mise en décharge adéquate.

Fer-blanc

Boîtes de conserve, emballages et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier

«**Aluminium – Fer blanc**» à la déchèterie

Le recyclage du fer blanc permet d'économiser de l'énergie et des matières premières pour la production de nouveaux produits

Pour faciliter le recyclage et économiser des frais de transport, l'aluminium et le fer blanc sont souvent collectés dans le même conteneur. Grâce aux nouvelles technologies, il est possible de séparer industriellement ces deux matières.

Ferraille toutes grosseurs

«**Ferraille**» à la déchèterie

La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse de matières premières secondaires (pas de gisement en suisse).

Attention ! Les objets ou appareils composites doivent contenir plus de 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille (par exemple les chaises). Sinon, ils seront mis avec les «Encombrants incinérables».

Feuilles mortes

Compost privé, «Compostables» à la déchèterie

Transformation en engrais naturel
Mulching

Fonds de grange

Compost privé

Transformation en engrais naturel

Frigos

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

G

Gazon

Compost privé, laisser sur place si coupé court, **«Compostables»** à la déchèterie

Transformation en engrais naturel

H

Habits neufs ou usagés

«Vêtements» à la déchèterie, point de collecte

Réutilisation via les associations caritatives

Herbe coupée

Compost privé ou **«Compostables»** à la déchèterie

Transformation en engrais naturel

Herbes

Compost privé ou **«Compostables»** à la déchèterie

Transformation en engrais naturel

Huiles minérales et végétales des ménages

Fût de récupération à la déchèterie – Local **«Déchets spéciaux des ménages (DSM)»**

Traitement adéquat chez CRIDEC

J

Jouets électriques ou électroniques (avec piles)

Retour aux points de vente à privilégier, **«OREA»** à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates

Jouets en bon état

Œuvre d'entraide, Revente

La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Jouets grands sans partie électrique (supérieurs à 60 cm)

«Encombrants incinérables» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Jouets petits sans partie électrique

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Les encombrants incinérables coûtent plus cher que les ordures ménagères (broyage, transport). Merci d'aider votre Commune à contenir les coûts en mettant dans un sac poubelle ce qui y entre !

Journaux

«Papier» ou **«Papier-carton»**

Revalorisation sous forme de papier journal recyclé

L

<u>Laine de verre</u> restes de plaques ou rouleaux	À faire reprendre par le fournisseur	Décharge contrôlée et spécialisée
<u>Lampes à décharge, Fluo compactes</u>	Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Lampes à filaments</u>	Sac poubelle officiel	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Lampes halogènes</u>	Sac poubelle officiel	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Litières d'animaux de compagnie</u> (paille, sciure)	«Compostables»	Décharges matériaux inertes.
<u>Litières de chat</u>	«Compostables»	
<u>Luminaires</u>	Retour aux points de vente à privilégier, «OREA» à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

M

<u>Machines à laver, à sécher, etc.</u>	Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates
<u>Marc de café</u>	Compost privé, «Compostables» à la déchèterie	Transformation en engrais naturel
<u>Matelas</u>	«Encombrants incinérables» à la déchèterie	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Mauvaises herbes</u>	Compost privé ou «Compostables» à la déchèterie	Transformation en engrais naturel.
<u>Maquillage</u>	Sac poubelle officiel	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Médicaments</u>	Retour au magasin, local «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie	Traitement adéquat
<u>Mégots (froids!)</u>	Sac poubelle officiel	Incinération: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Métaux non ferreux

(bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc)

«**Ferraille**» à la déchèterie

La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en Suisse).

Meubles en bon état

Œuvre d'entraide, vide-grenier, revente

La réutilisation de l'objet est une démarche à privilégier. Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Meubles en mauvais état

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Meubles en bois

«**Bois**»

Incineration, mais à coût inférieur par rapport aux encombrants.

Miroirs

«**Inertes**» à la déchèterie

Décharges matériaux inertes

Moquettes

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

N

Néons

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie

La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés.

Nespresso (capsules)

Retour aux points de vente, «Nespresso» à la déchèterie

L'aluminium est séparé du marc de café et revalorisé. Le marc de café est composté.

O

Ordinateurs – imprimantes et autres accessoires électriques ou électroniques

Faire reprendre par le revendeur, éventuellement «OREA» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

Ordures ménagères

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Os de poulets, côtelettes, etc.

Sac poubelle officiel

OREA

Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques

Depuis le 1^{er} janvier 2000, **tous les appareils électriques et électroniques** usagés doivent être restitués dans les points de vente d'appareils neufs du même type (pas d'obligation d'acheter un autre appareil).

Les «OREA» ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Le tri sélectif permet de récupérer plus de 75% des substances qui y sont contenues.

A partir du 1^{er} janvier 2003, tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage et leur reprise sera gratuite dans les magasins.

Les consommateurs trouveront ainsi partout un système unique de reprise gratuite des appareils et accessoires électriques ou électroniques usagés.

P

Papiers non recyclables

(souillés)

Papier cadeau contrecollé, papier de fleuriste, étiquettes, papier à filtre, pochettes à photos, papier gras (pour beurre, fromage, etc.), papier traité avec des colles, serviettes en papier, mouchoirs en papier, nappes en papier, langes, couches, papier goudronné, sacs pour aliments d'animaux, sachets de thé et de café, berlingots de lait ou de jus de fruits, sachets pour potages, emballages de produits congelés, tambours à lessive, enveloppes «à bulles ou cloques», cabas imprégné, etc.

Papiers recyclables

Journaux, pages de livres sans reliure, listing d'ordinateur, enveloppes avec ou sans fenêtres, photocopies, revues, illustrés, papier pour correspondance, prospectus, papier recyclé, annuaires téléphoniques, encarts de journaux

Pare-chocs

PC - Imprimantes

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

«Papier» ou «Papier-carton»

Le papier recyclé est la principale matière première de l'industrie papetière. Une fibre de papier peut être plusieurs fois recyclée. Cependant, le recyclage répété des fibres entraîne une baisse de la qualité du papier.

Reprise par le carrossier

Retour aux points de vente à privilégier, faire reprendre par le vendeur du nouvel appareil, «OREA» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

Peintures, colles

Local «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Les produits toxiques sont orientés sur une filière de traitement spécifique.

PEHD

(bouteilles de lait)

Retour aux points de vente à privilégier, sinon à la déchèterie dans benne prévue à cet effet

Le PEHD est pressé en balles et revalorisé dans des produits similaires.

PET

(bouteilles de boisson uniquement)

Retour aux points de vente à privilégier, sinon à la déchèterie dans benne prévue à cet effet

Production de nouvelles bouteilles en PET ou d'objets en PET (pulls, sacs, etc.). Permet une économie d'énergie jusqu'à 60%.

Piles

Récupération dans les points de vente, conteneur spécial à la déchèterie – «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**»

Les différents composants (ferromanganèse, zinc, plomb, etc.) sont séparés et redirigés vers les filières de réutilisation adéquates.

Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !

Planches, petits déchets de bois

Voir sous «**Bois**»

Plastiques

Sac poubelle si moins de 60 cm, «**Encombrants incinérables**» si supérieurs à 60 cm

Brûler des déchets en plastique dans une usine d'incinération garantit une combustion la moins polluante possible et permet la valorisation thermique d'une matière à base de pétrole !

Plastiques « flaconnage »

(corps creux)

Retour aux points de vente à privilégier, sinon à la déchèterie dans les sacs prévus à cet effet

Pour des raisons de sécurité, les flacons ayant contenu des produits toxiques doivent toujours être éliminés avec les déchets spéciaux en déchèterie.

Pneus

Faire reprendre exclusivement aux garagistes

Incinération spécifique

Porcelaine

«**Inertes**» à la déchèterie

Décharge pour matériaux inertes.

Produits de droguerie

Retour chez le fournisseur à privilégier, collecte «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Traitement adéquat chez CRIDEC.

Produits toxiques

Retour chez le fournisseur à privilégier, «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle !

Produits phytosanitaire

Retour chez le fournisseur, «**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**» à la déchèterie

Traitement adéquat chez CRIDEC.

R

Radios

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

Réfrigérateurs, congélateurs

Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «**OREA**» à la déchèterie

Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.

Restes de repas

Avec collecte pour méthanisation aux «**Compostables**»

Méthanisation: production de biogaz (énergie thermique et/ou électrique) qui est une énergie renouvelable

S

Sagex mélangés

ou polystyrène expansé (moules d'emballages, «chips», restes de plaques d'isolation)

Sac poubelle officiel

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Skis, snowboards

Faire reprendre par le vendeur des nouveaux skis, s'adresser aux associations d'entraide. Si inutilisables: «**Encombrants incinérables**»

La réutilisation d'objet en bon état est à privilégier

Si «**Encombrants incinérables**» incinération

Solvants

«**Déchets spéciaux des ménages (DSM)**»

Traitement adéquat chez CRIDEC.

Sommiers

«**Encombrants incinérables**» ou «**Ferraille**» selon leur nature

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

Souches d'arbres

Faire reprendre par l'entreprise qui effectue les travaux

Souliers

Conteneur «**Vêtements**» à la déchèterie

Redistribué via les associations caritatives.

T

Tailles d'arbres et de buissons

voir sous **Branches**

Tapis

«**Encombrants incinérables**» à la déchèterie

Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.

<u>Téléphones, Natels, Fax</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Téléviseurs</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	Les différents composants sont séparés pour être valorisés sur les filières adéquates.
<u>Terre cuite, tuiles</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie (max. 50 litres)</i>	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Textiles, tissus propres</u>	<i>«Vêtements»</i>	
<u>Textiles, tissus sales ou en loques</u>	<i>Sac poubelle</i>	Incineration: production d'énergie électrique et chauffage à distance.
<u>Thermomètre à mercure</u>	<i>Repris par le pharmacien</i>	
<u>Toxiques</u>	<i>Retour chez le fournisseur à privilégier, Collecte «Déchets spéciaux des ménages (DSM)» à la déchèterie</i>	Traitement adéquat chez CRIDEC. Déchets très polluants. Prenez soin de les trier. En aucun cas dans la poubelle!
<u>Tubes fluorescents (néons)</u>	<i>Retour aux points de vente à privilégier, éventuellement «OREA» à la déchèterie</i>	La poudre de mercure et le gaz argon sont récupérés, le verre et les composants électroniques sont recyclés.
V		
<u>Vaisselle porcelaine, céramique</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Vélos en bon état</u>	<i>Œuvre d'entraide, Vide Grenier, Revente</i>	
<u>Vélos en mauvais état</u>	<i>«Ferraille» à la déchèterie</i>	La récupération de la ferraille permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles. De plus, elle alimente le marché suisse matières premières secondaires (pas de gisement en Suisse).
<u>Verre</u> Bouteilles, bocaux (sans fermoir métallique, en céramique ou en plomb et sans capsule)	<i>«Verre» selon les couleurs à la déchèterie, point de collecte</i>	Refonte en de nouveaux récipients en verre; recyclage en produit isolant.
<u>Verre vaisselle, vases, etc.</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>	Décharge pour matériaux inertes.
<u>Vitres cassées</u>	<i>«Inertes» à la déchèterie</i>	Décharge pour matériaux inertes.

***Les collaborateurs communaux sont à
votre disposition pour vous fournir
tous les renseignements utiles.***